Entre Chaux et Loue
Arc-et-Senans
Commune d'Arc-et-Senans

N° 13 – avril 2011

Le *mot* du Maire

La belle saison arrive et avec elle les réclamations des uns et des autres concernant les gênes occasionnées par les voisins. Je vais encore me répéter mais il existe une réglementation concernant les bruits parasites, tondeuses, tronçonneuses, taille haies, etc., je pense que la meilleure règlementation est celle qui respecte ses voisins. Une nouvelle plainte vient de voir le jour, il s'agit des propriétaires de chiens qui vont promener leur animal en dehors de leur propriété, dans le parc de la Mairie ou chez un voisin par exemple. On ne peut empêcher un chien de faire ses besoins mais il existe une parade : le propriétaire doit avoir un sac en plastique pour ramasser les excréments et ainsi les emmener chez lui dans son jardin par exemple. Je n'ai pas envie dans ma rubrique et dans chaque numéro de rappeler tout cela, un peu de bon sens devrait satisfaire tout le monde.

Plus concrètement, ce qui va être réalisé en 2011. Vous avez pu voir que les centres multi-accueil et périscolaire avaient commencé, les entreprises sont dans les temps et la mise en service est toujours prévue pour la rentrée scolaire ; cette structure accueillera les enfants de 3 mois à 6 ans dans le multi-accueil. Les élèves scolarisés en primaire peuvent être accueillis de 7 h 00 à 19 h 00 dans le périscolaire avec bien sûr une nouvelle restauration sur place.

Le projet MARPA suit son cours, nous allons avoir très prochainement une réunion avec les communes environnantes, pour que celles-ci se prononcent sur leur adhésion, ou pas, au projet. La construction se fera sur les terrains dont la commune va se rendre propriétaire dans le quartier de la levée. Ces deux réalisations multi-accueil et MARPA vont créer une dizaine d'emplois.

Le POS est en révision, il va être remplacé par un PLU, vous pouvez venir en Mairie inscrire vos doléances sur le cahier réservé à cet effet. Il est prévu dans le 2e semestre une réunion publique qui présentera sous la forme d'un avant-projet, les nouvelles dispositions applicables.

Les travaux d'assainissement et de remplacement de la conduite d'eau se terminent dans la grande-rue et dans l'avenue de la Saline. Cette tranche va permettre de raccorder environ 500 ménages sur les 750 existants en réseau séparatif. L'avenue de la Saline aura sa défense incendie avec une conduite d'eau de diamètre 125.

Un nouveau bouclage assainissement va débuter fin avril il s'agira, à travers deux propriétés privées, de relier la grande-rue (en face de la salle polyvalente) à la rue de la levée.

Côté agrandissement du centre bourg, la maquette est apposée sur le terrain qui le recevra, il reste des cellules disponibles, le permis est déposé. L'ouverture des 1ers magasins est prévue pour début 2012.

Le lotissement des gabelous est quasiment tout vendu il ne reste que 3 parcelles sur les 20 disponibles. Normalement toutes les nouvelles constructions seront sorties de terre au moment de l'été. Il reste toujours une parcelle à vendre de 1200 m² au lotissement Demillière, rue des tuileries.

J'ai eu la confirmation par le groupe propriétaire, que le Maxi Marché va être totalement rénové. Le nouveau magasin pourrait être mis en service également début 2012.

Dans le domaine du tourisme, la commune rénove le bâtiment d'accueil du camping. Celui-ci datait de la construction dans les années 1974 - 1975, il ne respectait plus du tout les normes d'accessibilité. La distribution intérieure a été revue et les travaux ont été réalisés en totalité par des entreprises d'Arc-et-Senans.

Le ramassage des ordures ménagères nouvelle formule a permis sur les deux premiers mois de l'année de réaliser une économie de tonnage de 30 % par rapport à la même période 2010. À ce sujet bien que cela n'ait pas empiré il y a toujours des « petits malins sales » qui prennent les bacs à verre ou les endroits isolés pour des décharges. Je vous invite à vous renseigner sur le montant de l'amende, que chacun encourt lorsqu'il est identifié. Le calendrier de ramassage vous indique les jours d'ouverture de la déchetterie.

Nous allons dans les semaines qui viennent voter les budgets de fonctionnement et d'investissement ceci avant fin avril. Le compte administratif 2010, qui valide l'encaisse au 31 décembre est sans surprise il reprend l'excédent habituel.

Enfin j'ai souvent des remarques concernant le peu d'article sur Arc-et-Senans dans le journal local. À ce sujet je vous informe que chaque Président d'association ou d'amicale, comme nous le faisons depuis la Mairie, peut alerter le journaliste local pour une parution. La gestion des articles est totalement indépendante de la commune.

Voilà je vous souhaite à tous une belle saison de printemps qui je n'en doute pas, va vous permettre de mettre à jour vos jardins et les travaux extérieurs d'embellissement de vos habitations. À ce sujet Claude Galmiche et Maryse Faillenet recherchent toujours des bénévoles pour les aider aux plantations et au fleurissement du village. Inscriptions en Mairie.

Le Maire
Jacques Maurice

• SOMMAIRE :

En page 2
- Les dernières décisions du Conseil
- L'espace culturel et d'animation

En page 3
- L'espace culturel et d'animation (suite)
- Nos citoyens
- Parlez-vous patois ?

En page 4
- L'histoire des moulins d'Arc-et-Senans

Entre Chaux et Loue

Les dernières décisions du Conseil

• **Tarifs :** Le CM décide de ne pas modifier en 2011 les tarifs de location de la salle polyvalente. Ils sont affichés en Mairie.

• **École St Bénigne :** Sur proposition de l'inspection académique du Doubs à M. Le Préfet du Doubs le CM prend acte de la décision de ces autorités de transformer le contrat simple en contrat d'association. Cela aura pour effet de modifier la formule de la dotation communale. Le prix de revient d'un élève du public sera défini en collaboration avec l'OGEC. Ce coût servira au calcul de la nouvelle dotation en fonction du nombre d'élèves d'Arc-et-Senans scolarisés en primaire à l'école St Bénigne. Conséquence la participation demandée aux parents devrait s'en trouver réduite.

• **Cimetière :** Le CM décide de prendre en charge l'entretien des tombes des aviateurs.

• **Chasse :** Le CM décide de passer la redevance de la chasse à 1500 €.

• **Énergie et bruit :** Le CM décide de réaliser une étude phonique et thermique à la Mairie et au groupe scolaire.

• **Achat de terrain :** Le CM décide l'achat de terrain au lieu dit à la levée.

• **Camping Car :** Le CM décide l'aménagement d'une aire de stationnement camping car à proximité de l'aire de service.

• **Natura 2000 :** Le CM décide d'appliquer la charte NATURA 2000 pour la gestion de la forêt parcelles 1 et 2.

• **Logement ZA des limes :** Le CM approuve le marché d'appel d'offres pour la réfection du logement des limes.

• **Salle polyvalente :** un limiteur de bruits va être installé afin de réduire les nuisances sonores générées par des musiques trop fortes.

• **Camping :** l'exploitant va installer pour la saison 2011, un mobil home ainsi qu'un tipi, pour accroître la fréquentation et proposer des animations supplémentaires.

• **Animations d'été :** la manifestation sportive « faites du sport » sera reconduite le 3 juillet (voir détail dans « espace culturel »).
Arcyclage prévu le 10 juillet, il s'agirait d'un salon qui traiterait du recyclage avec des articles construits à partir de matériaux recyclés. Le projet est à l'étude.

• **Fleurissement du village :** afin d'embellir les rues du village, les membres de la commission proposent à toutes les bonnes volontés, de venir les rejoindre : suggestions et idées seront les bienvenues, même si vous ne disposez que de quelques heures. Venez vous inscrire au secrétariat de mairie.

L'Espace Culturel et d'animation

• **Le vide grenier de l'amicale de l'école publique** aura lieu sur le parking derrière l'école, **le 17 avril,** de 8 h à 18 h. Renseignements au 03 81 57 43 78.

• **Actualités bibliothèque :** Commençons par un peu d'histoire : le 6 avril 1940, un décret assigne à résidence les populations nomades (Roms, Manouches, Gitans, Yéniches, Forains) englobées sous le vocable « Tsiganes » mais françaises de souche pour la plupart. Ils sont traqués et internés, dès l'automne 1940, dans une trentaine de camps.

Alain GAGNEUX, professeur au lycée Victor Hugo à Besançon de 1995 à 2008, vient de publier un ouvrage **« Chronique des jours immobiles, les nomades internés à Arc-et-Senans 1941-1943 »,** qui retrace à partir d'archives et de témoignages, le quotidien des internés de ce camp à la Saline.

L'Espace Culturel et d'animation (suite)

✔ **Alain GAGNEUX** qui a également publié d'autres ouvrages (Planoise 1960-1990 : une petite ville au sein de Besançon et Étrangers de chez nous : immigration dans le Doubs et à Colombier Fontaine 1850-1950) **sera présent à la bibliothèque d'Arc-et-Senans, mardi 19 avril à 20 h 30, pour une soirée conférence. Il présentera et dédicacera son ouvrage** et tentera d'apporter des éclaircissements sur cette période restée très obscure. La soirée sera animée par Claude GOUIN journaliste.

L'entrée est gratuite.

• **Rendez-vous le 3 juillet à la fête du sport,** au stade municipal, pour la 3e année consécutive. Dès 9 h, de nombreuses démonstrations seront effectuées : roller acrobatique, moto-cross, danse country, initiation à la gym, au rugby, au tir à l'arc, ainsi qu'un concours de vélos fleuris pour les plus jeunes, sans oublier les structures gonflables pour enfants et des vols captifs en montgolfières si le temps le permet.

Constituez vos équipes « insolites » (par exemple : déguisements à thèmes,...) et venez nous rejoindre aux tournois de tennis, foot, pétanque.

Nous vous attendons enthousiastes et nombreux, sous le signe de la détente.

• **Marc Laboureyras maître-nageur,** vous accueillera dans sa piscine, à partir du lundi 30 mai. Il proposera à vos enfants des cours de natation (dès 6 ans) et le jardin aquatique (dès 1 an). Mais aussi, pour vous, adultes de tous âges, des cours de gymnastique aquatique et des cours de natation pour apprendre ou réapprendre à dominer l'eau.

Par ailleurs un site Internet verra le jour courant avril à l'adresse **savoirnager.fr** pour répondre à toutes vos questions consultez-le ou téléphonez au : **06 34 57 97 38.**

Nos citoyens

Bienvenue aux nouveaux habitants

- M. HARDY Patrice et Mme RODOZ Nicole depuis l'été dernier
- Mme ACHI Yasmina
- M. et Mme VILLAESCUSA Jacques
- M. SIGONEY Nicolas
- Mme GISSAT Laurence
- M. MELONIO François
- M. et Mme CHILLARON-PEREZ Jacques
- Mme PENA Maïlys et M. MANDRET Benoît
- M. CHARLET Teddy
- Mme MOUGET Sylvia et M. VERA Manuel
- M. et Mme MARRAUD Gwennael

Mariage

- BOUCHE Thomas et PERCIER Mathilde, ...le 26 février 2011

Naissance

- SAURIAT Lenna ..... le 18/01/2011

Décès

- M. FROSSARD Pierre ..... le 1er février 2011
- M. GOUY Roger ..... le 6 février 2011
- M. AMMANN Pascal ..... le 10 février 2011
- Mme ABEL Colette ..... le 10 février 2011
- Mme CHENU Marcelle née VIENNEY .... le 30 mars 2011

Parlez-vous patois ?

- **une rabasse :** pluie violente de courte durée.
- **une racontotte :** récit, conte ou légende, dit autrefois à la veillée.
- **du radoux ou redoux :** radoucissement du temps.
- **une raponce :** assemblage de deux morceaux de corde, de tissu, de bois,...

Entre Chaux et Loue
Arc-et-Senans

Histoire des moulins d'Arc-et-Senans

Le meunier, au moyen-âge, a quelque chose de magique : il participe à la transformation des « bleds » (ensemble des céréales cultivées en Europe) en pain, base de l'alimentation de nos ancêtres que la famine guettait à tout instant.

Les moulins à eau étaient presque inexistants au Xe siècle, à peine une centaine dans toute la France. C'est au XIe et XIIe qu'ils vont se généraliser.

Le moulin de Roche, où tous les sujets étaient tenus d'aller moudre les grains, est cité pour la première fois au début du XIIIe siècle. Sa construction remonte donc certainement au XIe ou XIIe, il fait partie des moulins les plus anciens ; il se situait non loin de l'actuelle usine Pevescal et en utilisait probablement la chute d'eau.

Le moulin Toussaint

En 1736, avec la création du fourneau de Roche, établi par arrêt du Conseil du Roi, le moulin à grains est converti au travail des métaux.

Dans la partie méridionale de la Loue, deux autres moulins furent créés, appelés les **« moulins Toussaint »** à cause de Toussaint Chevalier, à qui le seigneur accorda le 31 juillet 1563, le droit d'en construire à cet endroit. Ils sont situés de part et d'autre de la Loue, à l'extrémité de la rue des Topes.
Le moulin de la rive droite a été converti, vers le début des années 1900, au fonctionnement de la « savonnerie » (petite usine de fabrication de lessive).

Avant la construction des moulins Toussaint, sur la rive gauche à proximité du moulin actuel, **le moulin des Lanternes,** dont l'origine est incertaine, existait vers la fin du moyen-âge.

Un autre moulin fut construit en 1797 (an V de la République), il s'agit de l'actuel **moulin Billerey,** situé après le camping municipal. Ce dernier fut donc édifié en pleine tourmente révolutionnaire.

Comité de rédaction "Entre Chaux et Loue" - Président : J. Maurice
Conception : M. Bouillet, D. Chevalier, P. Duvernay, F. Huguenin, P. Percier, L. Rolet.
Impression : Imprimerie BILLOT Lons-le-Saunier - 17264